

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du jeudi 25 mai 2023

Procès-Verbal

sous réserve d'approbation lors du prochain conseil municipal

Présents : Noëlle BALLET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Michel DROVIN, Claude GALLINET, Franck LECOULTRE, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Christian NOIR, Daniel SEGUT.

Absents : Christophe FEBVRE, Sabine LEROY.

Absents excusés : Christelle JOLY (pouvoir à Franck LECOULTRE), Pascale SALET (pouvoir à Noëlle BALLET), Pascale BERTHET (pouvoir à Didier BESSON), Eva VAUZEILLES (pouvoir à Claude GALLINET).

Secrétaire de séance : Noëlle BALLET

Secrétaire : Sonia BARBAUD

Ouverture de la séance à 20h

Pelouses Sèches et Espaces Naturels Sensibles : La Combe d'Ain

M. Cédric FUMEY, représentant la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, présente aux conseillers les actions menées en 2022 et le projet des actions à mener en 2023.

Une convention tripartite sera signée cette année entre la Commune, la Fédération et le Département du Jura.

2 sorties publiques sont prévues au mois de juin dont une nocturne.

Les conseillers remercient Cédric FUMEY pour son exposé.

1/ Approbation du procès-verbal du conseil du 27/04/2023

- Mme Pascale BERTHET émet ses remarques sur les parcelles constructibles à Granges Sur Baume :

1/ la raison évoquée en séance de mon abstention : J'ai constaté que l'espace de repos aménagé en bordure de cette parcelle est souvent utilisé par les marcheurs, pour se reposer, manger, Dans un souci de cohérence avec l'étude de Mme GUYOTON et plus largement du projet de la commune d'HAUTEROCHE de mieux accueillir les touristes à Granges, je ne peux pas soutenir à la fois un projet d'aménagement et un projet de suppression d'un lieu aménagé.

*2/ En séance, des conseillers dont moi-même se sont exprimés pour que cet espace de repos soit réaménagé en face de celui actuel. Je souhaite ainsi que les termes « les bancs et l'aire de repos existants **pourront être déplacés** » par « les bancs et l'aire de repos existants **seront déplacés et installés en face sur une parcelle communale** ».*

- A propos des baux de chasse :

Lors du dernier conseil, il a été décidé que la commune louerait les bois communaux d'HAUTEROCHE à une entente à créer.

Si les ACCA ne créent pas cette entente, la commune ne renouvellera pas le bail de la forêt communale cette saison.

La commune se propose d'adresser un mail ou un courrier à tous les adhérents des ACCA pour bien leur expliquer les raisons de cette décision, les conséquences et les modalités à mettre en place. A eux après de se rencontrer pour créer cette entente unique.

Délibérations n° 039 à 047 :

2/ Micro Crèche : maîtrise d'œuvre avenant n° 2

Suite à la suppression d'un co-traitant, le conducteur de travaux, il convient d'établir un avenant modifiant le tableau de répartition des honoraires des missions de maîtrise d'œuvre et des honoraires.

Cet avenant ne modifie pas le montant de la maîtrise d'œuvre.

POUR à l'unanimité

3/ Parking de la Carrière : maîtrise d'œuvre avenant n° 1

Suite à la suppression d'un co-traitant, le conducteur de travaux, il convient d'établir un avenant modifiant le tableau de répartition des honoraires des missions de maîtrise d'œuvre et des honoraires.

Cet avenant ne modifie pas le montant de la maîtrise d'œuvre.

POUR à l'unanimité

4/ Installation d'un colombarium dans le cimetière de MIREBEL

La commune a demandé des devis à 4 entreprises. Une seule a répondu.

Le Maire présente donc le projet de la société GRANIMOND.

Les Conseillers municipaux choisissent le modèle Hydra en granit français plutôt que chinois.

Colombarium 6 cases x 2 à 4070€ l'ensemble

6 cavurnes à 518€ HT l'une

1 jardin du souvenir assorti : 2468€

Des plaques d'inscription

Monsieur Le Maire est autorisé à passer commande et à signer les documents nécessaires.

L'aménagement du sol pour cette implantation sera fait en amont.

POUR à l'unanimité

5/ Projet d'installations sportives : demande de subventions

La demande de subvention « 5000 terrains de sports » doit être soumise à Jeunesse et Sports avant le 15/06/2023.

Des devis ont été demandés.

Le foyer rural, l'APEI, le club VTT Conliège, l'ALSH, l'école, les organismes susceptibles d'utiliser les installations sportives, ont également une partie de dossier à réaliser.

Une réunion est prévue avec des conseillers pour la préparation de ce dossier.

6/ Marché des producteurs de GRANGES SUR BAUME

Un projet de convention est soumis et accepté par le Conseil Municipal. Le Maire est autorisé à signer cette convention avec l'APPEL.

POUR à l'unanimité

7/ Association PHM : demande de subvention pour leur spectacle médiéval du 9 juillet

Pour les encourager dans ce grand projet et au vu de leur budget prévisionnel, le conseil municipal décide de leur octroyer une subvention de 500€.

POUR à l'unanimité.

8/ Autorisation donnée au Maire d'ester en justice et de se porter partie civile devant le tribunal correctionnel

Considérant que la commune devra prochainement se faire représenter en justice au titre d'une infraction d'urbanisme, le conseil municipal autorise le maire à représenter ou faire représenter la commune en justice et se constitue partie civile devant le tribunal correctionnel de LONS LE SAUNIER.

Autorisation aussi de signer une convention avec un avocat.

POUR à l'unanimité

9/ Voirie d'intérêt communautaire

Le Conseil Municipal, au vu des plans présentés par la CCBHS et au vu d'incohérences, omissions et imprécisions, n'accepte pas la liste des voiries. Une réunion est prévue pour étudier plus en détails toutes les voies des villages.

10/ Questions et informations diverses :

- Vente des parcelles de GRANGES SUR BAUME : le Conseil Municipal reste sur sa position de vendre ces parcelles pour la construction de maison d'habitation.
- La commune a reçu une demande d'installation d'un bungalow sur le site du belvédère de Crançot pour la vente de glaces, sandwichs et de boissons pendant la saison estivale 2023. L'emplacement lui sera loué 150€ pour la saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

Le Maire
Daniel SEGUT

La secrétaire de séance
Noëlle BALLET